



Gresse-en-Vercors - Budgets Primitifs 2021

Note explicative

Rappel général :

Le budget d'une commune doit être sincère (basé sur des prédictions et des projets réalistes), et équilibré par section (fonctionnement et investissement). L'impératif d'équilibre explique souvent l'augmentation visible des dépenses entre le réalisé 2020 et le prévisionnel 2021. Toutefois il est important de garder en tête que les sommes indiquées sont des autorisations de dépenses, mais pas des obligations. De même le conseil municipal peut à tout moment de l'année prendre des décisions modificatives de ce budget pour intégrer de nouveaux projets ou des changements de fonctionnement.

Note : Ce document est une synthèse et ne reprend donc que les éléments marquants des décisions prises pour les budgets prévisionnels 2021. Les explications ci-dessous ne sont pas exhaustives et se concentrent sur les postes de dépenses et de recettes ayant les plus grandes évolutions. Il est donc normal qu'elles n'expliquent pas totalement tous les écarts, de nombreuses petites différences pouvant se retrouver sur toutes les lignes.

Le Conseil Municipal est disponible pour répondre à vos questions.

Budget général :

	2020		2021
	Primitif	Réalisé	Proposé
Fonctionnement			
Dépenses	1 283 547 €	1 091 701 €	1 219 908 €
Recettes	1 283 547 €	1 306 070 €	1 219 908 €
Investissement			
Dépenses	252 635 €	174 010 €	449 717 €
Recettes	252 635 €	122 918 €	449 717 €

Fonctionnement :

La baisse des recettes visibles par rapport à 2020 s'explique principalement par :

- La taxe additionnelle aux droits de mutation particulièrement importante en 2020 (73 000 €) qui dépend des ventes immobilières et est particulièrement aléatoire. Par prudence elle est budgétée à 0 euros en 2021, mais pourrait apporter des ressources supplémentaires
- L'imprévisibilité des recettes exceptionnelles.

Les charges de fonctionnement sont globalement stables, et l'augmentation visible est essentiellement répartie entre les différents postes pour prévenir les augmentations naturelles. Les principaux mouvements sont :

- Le retour à la normal concernant la subvention versée aux équipements touristiques à 70 000 € après une année à 215 000 €,
- 78 000 € « mis de côté » pour des dépenses imprévues,
- 18 000 € supplémentaires (130 800 € en 2020 pour 148 800 € en 2021) de virement de la section de fonctionnement pour financer les investissements,
- 44 000 € supplémentaires en ressources humaines

Investissements :

Durant l'année 2020, par le contexte électoral et sanitaire, très peu d'investissement ont été mis en œuvre. L'année 2021 sera une « année » normale et de préfiguration des projets à venir.

A noter : les dépenses et les recettes d'investissements sont artificiellement gonflées par rapport à 2020 par des reports de l'exercice précédent de + 60 000 € en dépense et + 138 000 € en recette, soit + 78 000 € de recettes nettes.

Pour 2021, l'augmentation des recettes visibles provient :

- De 138 000 € de report supplémentaire par rapport à 2020
- De 18 000 € supplémentaires (130 800 € en 2020 pour 148 800 € en 2021) de virement de la section de fonctionnement pour financer les investissements
- De 17 000 € de récupération exceptionnelle d'une recette de 2018 (vente d'un véhicule)
- De l'intégration des diverses subventions des projets (13 500 € pour le gîte, 15 000 € pour la crèche, 20 000 € pour les aménagements urbains, 85 000 € pour le cabinet médical)

L'augmentation des dépenses provient :

- De 60 000 € de report supplémentaire par rapport à 2020
- Des différents travaux préliminaires et d'études pour les nouveaux projets :
 - 20 000 € pour l'église,
 - 10 000 € pour le bâtiment communal,
 - 42 500 € d'aménagements urbains,
 - 3 000 € de signalétique,
 - 35 000 € pour le gîte,
 - 22 000 euros pour la crèche,
 - 106 000 € pour le cabinet médical.

Aucun nouvel emprunt n'est contracté cette année.

Gresse-en-Vercors - Budgets Primitifs 2021

Note explicative

Eau et assainissement :

	2020		2021
	Primitif	Réalisé	Proposé
Fonctionnement			
Dépenses	448 979 €	243 257 €	296 901 €
Recettes	448 979 €	262 185 €	296 901 €
Investissement			
Dépenses	923 938 €	646 439 €	582 111 €
Recettes	923 938 €	898 969 €	582 111 €

Le budget 2021 commence les amortissements de la STEP : 80 000 € de dépenses et 45 000 en recettes en fonctionnement, et 80 000 € de recettes et 45 000 € en dépenses en investissement.

Fonctionnement :

L'amortissement de la STEP augmente le budget et diminue la part des recettes par rapport aux dépenses de 35 000 €. Mais des optimisations dans les contrats d'entretiens d'environ 20 000 € permettent d'équilibrer le budget 2021.

Investissements :

Bien qu'il y ait moins de subventions de la STEP qui arrivent en 2021 (une dernière de 84 000 € est attendue), les recettes d'investissements bénéficient du report de l'exercice 2020 (250 000 €) et des dotations aux amortissements de la STEP de 80 000 €.

Concernant les dépenses, sont à ce jour prévus des travaux sur le séparatif, estimés à 143 000 € et financés à 100 000 € (70%).

Le budget devant impérativement être équilibré, le reste des recettes a été affecté en dépenses au compte 213 Constructions.

Aucun nouvel emprunt n'est contracté cette année.

Gresse-en-Vercors - Budgets Primitifs 2021

Note explicative

Equipements touristiques :

	2020		2021
	Primitif	Réalisé	Proposé
Fonctionnement			
Dépenses	285 891 €	321 743 €	269 735 €
Recettes	285 891 €	353 324 €	269 735 €
Investissement			
Dépenses	272 947 €	86 705 €	271 636 €
Recettes	272 947 €	231 460 €	271 636 €

Fonctionnement :

Le budget 2020 des équipements touristiques paraît plus important qu'à l'accoutumé, suite à un résultat reporté négatif de 2019 de 111 000 € et une subvention d'exploitation exceptionnelle de 215 000 €, mais les charges générales et de personnels ont été moins importantes à cause de la crise sanitaire.

Le budget 2021 reprend un équilibre plus « classique », avec un fonctionnement dans la continuité des années précédentes.

Investissements :

Le budget investissements bénéficie d'un report de 145 000 € en recettes de 2019, ce qui fait apparaître, avec l'apport des subventions supplémentaires, 208 000 € au compte 2153 Installations à caractères spécifiques (pour équilibrer le budget). Ce poste pourra accueillir des investissements pour l'Odyssée verte (estimés à 50 000 €), la piscine (changement du liner pour 30 000 €) ou l'aire de camping-car (estimé à 10 000 €). Ces trois projets seraient subventionnables à 50%. D'autres projets (ski nordique, cinéma, etc.) seront à étudier.

Aucun nouvel emprunt n'est contracté cette année.